



Document de référence

Scénarios démographiques 2025-2055 de l'OFS et perspectives financières de l'AVS et de l'AI

Dans le cadre de :

Perspectives financières de l'AVS et de l'AI en 2025

Date :	20.08.2025
Thème	AVS, AI

1. Nouveaux scénarios démographiques de 2025

Tous les cinq ans, l'Office fédéral de la statistique publie des scénarios actualisés pour l'évolution de la population, appelés scénarios démographiques. Les scénarios démographiques pour les années 2025 à 2055 ont été publiés en avril 2025. Ils entreront dès 2025 dans le calcul des perspectives financières de l'OFAS pour l'AVS et l'AI à la place des scénarios démographiques 2020-2050.

Le scénario de référence (A-00-2025) de l'OFS prolonge l'évolution observée ces dernières années. Il prévoit pour la population résidente permanente de la Suisse une augmentation annuelle moyenne de 0,6 %, faisant passer celle-ci de 9,1 millions de personnes en 2025 à environ 10,0 millions en 2040.

Outre ce scénario de référence, l'OFS en a calculé deux autres. Le scénario « haut » mise sur un solde migratoire plus élevé, une légère augmentation de la natalité et un allongement plus marqué de l'espérance de vie. Ce modèle donne une population résidente permanente d'environ 10,6 millions de personnes en 2040. Le scénario « bas » table sur un solde migratoire plus faible, une légère baisse de la natalité et une espérance de vie qui n'augmente pratiquement plus. Dans ce scénario, la population atteindrait 9,3 millions de personnes en 2040.

Pour les perspectives financières de l'AVS et de l'AI, c'est le nombre de personnes effectivement actives qui est déterminant du côté des recettes. Pour les dépenses de l'AVS, ce sont surtout le nombre de retraités (65 ans et plus) et leur espérance de vie qui sont pertinents. Dans les paragraphes 2 à 4 ci-après, ces deux populations du scénario de référence actuel (A-00-2025) sont comparées à celles des scénarios de référence de 2020 (A-00-2020) et de 2015 (A-00-2015).

Le paragraphe 5 conclut la comparaison des scénarios démographiques par un résumé de leurs répercussions sur les perspectives financières de l'AVS et de l'AI lors de l'actualisation effectuée en 2025.

2. Population active

Les personnes actives génèrent la majeure partie des recettes de l'AVS et de l'AI par leurs cotisations. Les cotisations des salariés et des indépendants dépendent directement de la masse soumise à cotisation. Celle-ci est égale au nombre des personnes tenues de payer des cotisations multiplié par leur revenu moyen soumis à cotisation. Pour estimer le nombre de personnes actives, on se base sur la population active résidente actuellement observée (en équivalents plein temps) et sur le nombre de frontaliers ainsi que sur leurs taux de croissance respectifs, tirés des scénarios démographiques de l'OFS. Les explications ci-après se réfèrent à la population active résidente. Elles s'appliquent également, mutatis mutandis, aux frontaliers.

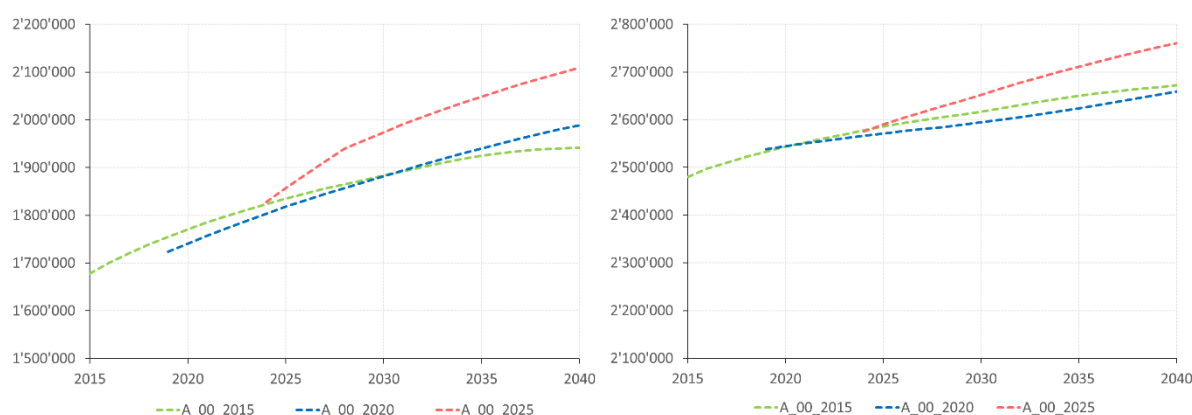
La population active comprend les personnes actives occupées et les personnes actives non occupées (chômeurs) au sens de l'Organisation internationale du travail. D'après le scénario de référence (A-00-2025) de

l'OFS, elle augmentera de 9,5 % entre 2025 et 2040 (pour une moyenne de 0,6 % par an) et représentera environ 4,9 millions de personnes sur une population totale de 10,0 millions en 2040.

Comparé aux scénarios démographiques A-00-2020 et A-00-2015 de l'OFS, le nouveau scénario de référence A-00-2025 table sur une croissance nettement plus forte de la population active entre 2025 et 2040, avec notamment une augmentation plus marquée du nombre de femmes actives d'ici 2040. Dans ce nouveau scénario de référence de 2025, la population active comprendra environ 220 000 personnes de plus en 2040 que dans celui de 2020, dont 120 000 femmes et 100 000 hommes (voir graphique 1). Comme noté plus haut, la population active augmentera en moyenne de 0,6 % par an entre 2025 et 2040 selon le scénario de référence A-00-2025. Dans les scénarios démographiques précédents, le taux de croissance entre 2025 et 2040 était très inférieur, avec une moyenne annuelle de 0,4 % (A-00-2020) et 0,3 % (A-00-2015).

L'évolution de la population active jusqu'en 2040 influe considérablement sur les recettes prévues de l'AVS et de l'AI. Cet effet est positif grâce à la croissance beaucoup plus forte de cette population que dans les scénarios de référence de 2020 et de 2015.

Graphique 1 : Population active (en équivalents plein temps), femmes (à gauche) et hommes (à droite). Évolution jusqu'en 2040 selon les scénarios démographiques de référence de l'OFS de 2015, 2020 et 2025.



Source : OFS

3. Population en âge de retraite

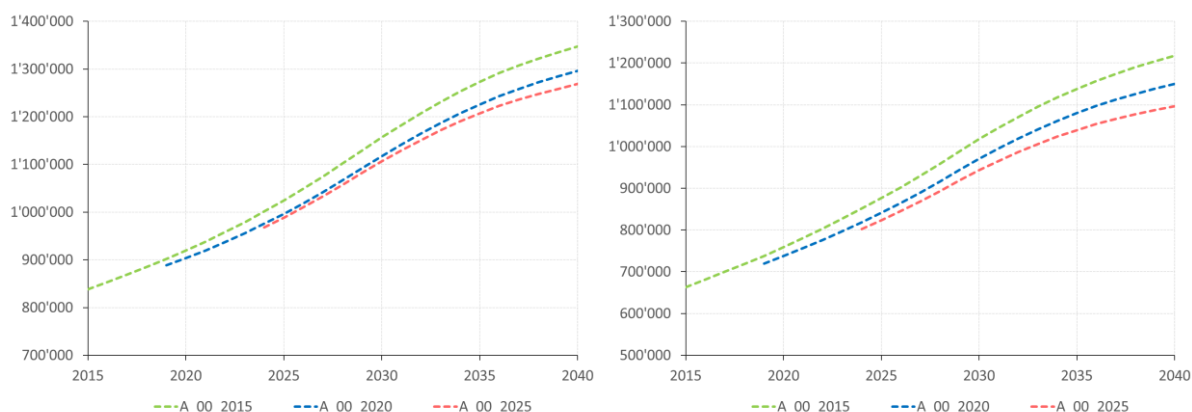
L'effectif de la population en âge de retraite, en même temps que l'espérance de vie (paragraphe 4) et que le montant moyen prévu des rentes, est un facteur essentiel des dépenses futures de l'AVS.

Au cours des prochaines années, les générations issues du baby-boom parviendront à l'âge de la retraite. Les personnes de 65 ans et plus représentent aujourd'hui quelque 20 % de la population totale. Dans le scénario de référence de l'OFS (A-00-2025), l'effectif des 65 ans et plus augmentera rapidement jusqu'en 2040 environ, la croissance annuelle atteignant un maximum de 2,6 % en 2029. Après 2040, ce groupe de population continuera de croître d'environ 0,8 % par an.

L'augmentation de la population en âge de retraite n'est pas due seulement au nombre plus élevé des personnes qui atteignent l'âge de référence, mais aussi à l'allongement de leur espérance de vie (paragraphe 4). En 2040, dans le scénario de référence, la Suisse comptera 2,4 millions de personnes âgées de 65 ans et plus, dont 1,3 million de femmes et 1,1 million d'hommes. Fin 2024, les personnes de 65 ans et plus étaient 1,8 million au total. La part des 65 ans et plus dans la population totale passera donc d'environ 20 % en 2025 à 23,7 % en 2040.

Les deux scénarios précédents de l'OFS comportaient une croissance plus forte de la population des retraités (personnes âgées de 65 ans et plus) : celui de 2020 (A-00-2020), estimait leur nombre à 2,5 millions en 2040, celui de 2015 à 2,6 millions (voir graphique 2).

Graphique 2 : Population âgée de 65 ans et plus, femmes (à gauche) et hommes (à droite). Évolution jusqu'en 2040 selon les scénarios démographiques de référence de l'OFS calculés en 2015, 2020 et 2025.



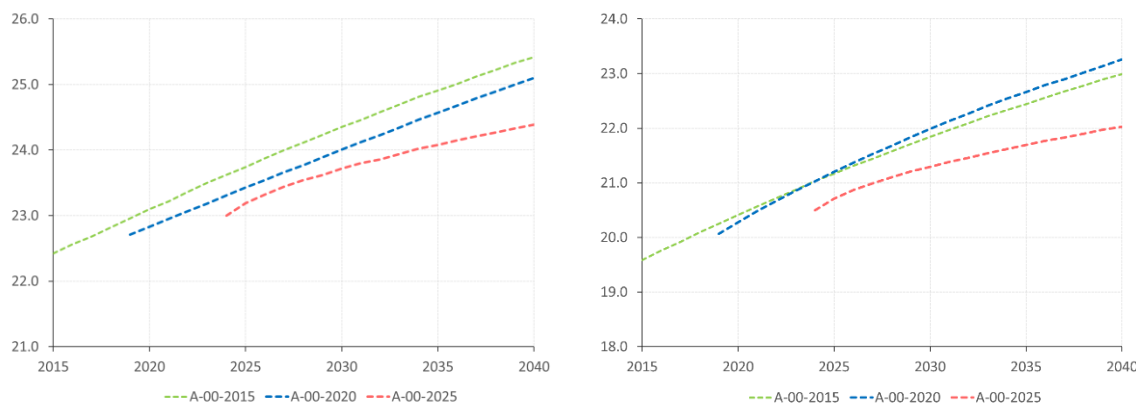
Source : OFS

4. Espérance de vie à 65 ans

Selon le scénario de référence A-00-2025, l'espérance de vie des femmes et des hommes âgés de 65 ans continuera d'augmenter entre 2025 et 2040 : de 1,2 an pour les femmes, à 24,4 ans, et de 1,3 an pour les hommes, à 22,0 ans. Selon les scénarios démographiques de 2020, l'augmentation de l'espérance de vie à partir de 65 ans était alors plus marquée sur la même période : +1,7 an pour les femmes et +2,1 ans pour les hommes (cf. graphique 3).

L'espérance de vie à partir de 65 ans est d'un intérêt majeur pour la projection des montants futurs des rentes AVS. La hausse moins marquée de l'espérance de vie à partir de 65 ans dans le nouveau scénario (A-00-2025) par rapport au scénario précédent (A-00-2020), et cela jusqu'en 2040 a une influence significative sur les dépenses prévues de l'AVS. Cet ajustement entraîne une baisse des dépenses attendues et, par conséquent, de meilleurs résultats de répartition projetés pour l'AVS.

Graphique 3 : Espérance de vie à 65 ans, femmes (à gauche) et hommes (à droite). Évolution jusqu'en 2040 des scénarios démographiques de référence de l'OFS pour 2015, 2020 et 2025.



Source : OFS

5. Conséquences sur les perspectives financières

Les scénarios démographiques jouent un rôle essentiel dans le calcul des perspectives financières de l'AVS et de l'AI. Concrètement, la mise à jour des scénarios démographiques de l'OFS en 2025 a un effet nettement positif sur les résultats de répartition attendus dans les perspectives financières de l'AVS pour 2030 d'environ 1 milliard de francs par rapport aux perspectives financières publiées l'année précédente. D'ici à 2035, les nouveaux scénarios démographiques auront un impact de l'ordre de 2 milliards de francs sur le résultat de répartition. Les scénarios démographiques actualisés ont également une influence positive sur le résultat de répartition de l'AI, mais dans une moindre mesure. La forte croissance démographique entraîne également une hausse du nombre prévu de bénéficiaires de rentes AI attendus et donc une augmentation des dépenses supplémentaires à long terme.

Les résultats de ces mises à jour successives montrent clairement que les changements affectant les données utilisées peuvent influencer considérablement les projections à long terme des perspectives financières des assurances sociales. Aussi le Département fédéral de l'Intérieur et l'OFAS ont-ils décidé de publier désormais les perspectives financières sous la forme de trois scénarios (scénario de référence, scénario « haut », scénario « bas ») afin de mettre en évidence la marge d'incertitude.

Autrement dit, un scénario de référence (évolution moyenne avec un degré de plausibilité élevé) continue d'être régulièrement mis à disposition des autorités politiques et du public. Il convient toutefois de garder à l'esprit que les projections à long terme sont entachées d'une grande incertitude. Les deux scénarios alternatifs combinent des hypothèses particulièrement favorables et défavorables et marquent ainsi les limites supérieure et inférieure d'un intervalle d'incertitude montrant des évolutions possibles. Cela permet de mettre en évidence les incertitudes liées aux projections à long terme et permet aussi de mieux évaluer certains risques. Les perspectives financières sont des aides à la décision et ont pour but de mettre en évidence les évolutions possibles sur la base des informations disponibles à un moment donné. Si ces informations changent, il va de soi que les perspectives financières doivent être révisées et réinterprétées en conséquence.

Versions linguistiques de ce document

Demografieszenarien 2025-2055 des BFS und Finanzperspektiven der AHV und IV
Scenari demografici 2025-2055 dell'UST e prospettive finanziarie dell'AVS e dell'AI

Informations complémentaires

www.bsv.admin.ch/fincances-avs
www.bsv.admin.ch/finances-ai

Contact

Office fédéral des assurances sociales OFAS

Communication

+41 58 462 77 11

kommunikation@bsv.admin.ch